

Le Bagotier



Journal Sainte-Hélène-de-Bagot

MARS 2022

À LA UNE



ACTIVITÉS DE PÂQUES

DÉTAILS À LA PAGE 4

- 03 MOT DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 05 RÉSUMÉS DES PROCÈS-VERBAUX
- 10 AVIS PUBLICS
- 10 ABRI D'AUTO TEMPORAIRE
- 11 HOMMAGE - JEANNINE GOSSELIN
- 13 CAMP DE JOUR - INSCRIPTIONS
- 15 SOCCER - ENTRAINEURS ET ARBITRES RECHERCHÉS
- 15 TENNIS - PROFESSEUR RECHERCHÉ
- 16 FORMATIONS - PRÊTS À RESTER SEULS ET GARDIENS AVERTIS
- 17 PRIX DISTINCTION-FAMILLE
- 22 CONFÉRENCE ET AGA - COMITÉ DE REVITALISATION - RIVIÈRE CHIBOUET

Restez informés via www.sainte-helenedebagot.com

 **Loisirs Sainte-Hélène**

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant à mun@sainte-helenedebagot.com

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Lundi 18 avril (Pâques)

421, 4^e ave, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0
www.sainte-helenedebagot.com

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

RÉJEAN RAJOTTE
450 791-2297



CONSEILLÈRE #1

HÉLÈNE DUFAULT
450 888-0024



CONSEILLER #2

MARTIN DOUCET
450 502-0457



CONSEILLER #3

ROBERT CHEVRIER
450 502-4411



CONSEILLER #4

PIERRE PARÉ
450 278-2327



CONSEILLER #5

MICHEL DAIGLE
450 230-2230



CONSEILLER #6

DANIEL PLANTE
819 388-0036

**PERSONNEL
MUNICIPAL**



450 791-2455

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE VENDREDI

MICHELINE MARTEL | Directrice générale
Poste 2240 • dg@sainte-helenedebagot.com

SYLVIE VANASSE | Directrice générale adjointe
Poste 2250 • adj@sainte-helenedebagot.com

MARTINE LUPIEN | Adjointe administrative
Poste 0 • mun@sainte-helenedebagot.com

BRIGITTE GENDRON | Technicienne administrative
Poste 2340 • info@sainte-helenedebagot.com

LUC GÉLINAS | Directeur des travaux publics
Poste 2260 • travauxpublics@sainte-helenedebagot.com

FRANCIS RAJOTTE | Directeur service des incendies
incendie@sainte-helenedebagot.com

OLIVIA BOURQUE | Coordinatrice en loisirs
Poste 2310 • loisir@sainte-helenedebagot.com

RAYMOND LESSARD | Officier municipal en bâtiment
Poste 2230 • inspecteur@sainte-helenedebagot.com
Horaire : MARDI : 8h30 à 11h30 | JEUDI : heures variables



**NUMÉRO D'URGENCE
TRAVAUX PUBLICS
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 250-2481

La municipalité VOUS INFORME



Mot du MAIRE

Réjean Rajotte
Maire

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

La Municipalité a beaucoup de projets devant elle. La fierté de notre village et de notre environnement fait des Hélénois et Hélénoises des gens pleins d'énergie qui croient au développement du milieu.

Je profite de l'occasion pour vous souligner quelques nouvelles des dossiers en cours qui requiert beaucoup d'attention de la part du conseil. Notamment, la négociation pour l'emplacement du CPE, la construction de la nouvelle usine d'épuration des eaux usées, dont l'ouverture des soumissions sera faite le 31 mars prochain, des rencontres avec les municipalités d'Upton et de Saint-Liboire pour voir les possibilités et la faisabilité d'obtenir une autre source d'eau potable par le biais de l'usine d'Acton Vale et beaucoup d'autres idées d'améliorations et de développement que vous pourrez suivre mois après mois dans Le Bagotier.

Également, je tiens à mentionner l'arrivée de notre nouvelle recrue à la Municipalité, madame Brigitte Gendron, à titre de technicienne à l'administration. Ce poste était prévu au budget pour l'ajout d'une ressource dans la structure administrative et la personne choisie, de par son expérience municipale et la variété de ses connaissances, pourra apporter une plus-value à plusieurs égards dans la structure de travail.

C'est en mon nom et au nom des conseillers que nous vous souhaitons un bon temps de Pâques en douceur avec vos familles, cette fête qui annonce enfin l'arrivée du printemps.

AVIS PUBLIC

- ➔ Pour consulter les Avis publics :
- ➔ 421, 4^e avenue (bureau municipal)
- ➔ 425, 6^e avenue (chalet des loisirs)

www.sainte-helenedebagot.com
(onglet AVIS PUBLIC)



Mot de la DIRECTRICE GÉNÉRALE

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Hélénois et Hélénoises,

C'est au moment où les érables coulent et où les traces de verdure se font une place à travers la neige qu'apparaît l'espoir du renouveau et de la vitalité qui refait surface. Vivement le printemps ! Votre équipe municipale est actuellement à travailler sur divers aspects pour mettre en place des améliorations pour les activités de loisirs, organise des bonifications pour faciliter la vie des citoyens, voit aux améliorations pour enjoliver et sécuriser les lieux, réfléchit stratégiquement à l'avenir et aux différentes possibilités, en plus de mettre beaucoup d'énergie sur les dossiers de développement de grande envergure, et ce, en concordance des décisions du conseil municipal.

Nous avons été gâtés cette année par mère nature qui a permis d'avoir une belle patinoire sur une longue période au plus grand bonheur des petits et des grands. La gestion de la cabane à patins fut un peu plus difficile et il est important de rappeler que les règles émises dans les endroits municipaux doivent être respectées, car ces règles permettent à tous les citoyens d'une manière équitable de pouvoir en bénéficier et à la Municipalité de pouvoir laisser ces lieux accessibles au profit de tous.

Pour les dossiers de développement de plus longue échéance, nous vous tiendrons au courant lorsqu'il y aura du nouveau, comme nous le faisons présentement à partir du Bagotier ou des infolettres.

Nous sommes aussi en réflexion pour implanter une chronique dans Le Bagotier afin de mieux faire connaître l'histoire passée et présente du village. Lorsque le concept sera défini, vous aurez des nouvelles dans votre journal municipal pour expliquer comment pouvoir y participer.

Profiter bien de cette nature qui renaît après l'hiver, profiter du bonheur de pouvoir sortir et reprendre vos activités après cette pandémie, profiter de la vie, elle est si belle.

La prochaine séance du conseil sera tenue le 5 avril 2022, en présentiel. Les citoyens qui assisteront à la séance devront porter le masque. La disposition des places sera en respect de la distanciation.

Concours de dessins de Pâques

COURS LA CHANCE DE GAGNER UN GROS CHOCOLAT DE PÂQUES

POUR PARTICIPER

Récupère un dessin à colorier de ton choix au **Marché Bonichoix (685, rue principale)** et dépose ton coupon de participation dans la boîte à cet effet avant le **vendredi 15 avril**.

2 gagnants possibles

Bonne chance!



Queues de Castor

Le camion de rue **Queues de Castor** sera au stationnement du presbytère le **lundi 18 avril** de 11h00 à 17h00.

Venez-vous régaler!



Congé de Pâques

Le conseil municipal et les employés municipaux vous souhaitent de Joyeuses Pâques. Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé le **lundi 18 avril 2022**.

Le conseil municipal a pris la décision de modifier des aspects du Bagotier, dont notamment de faire des résumés de certaines décisions en suivi des séances du conseil, au lieu de mettre l'entièreté des procès-verbaux, et ce, dans le but d'alléger la lecture et de la rendre plus agréable. Nous intégrons l'ordre du jour de la séance, donc si un sujet vous intéresse, mais qu'il n'est pas dans les résumés, n'hésitez pas à consulter le procès-verbal dans son intégralité, disponible en tout temps sur le site Internet de la Municipalité et si un citoyen n'a pas accès à Internet, il pourra en demander un exemplaire papier.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

16 FÉVRIER 2022

Résumé de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 16 février 2022 à 19h30, en visioconférence, et dont étaient présents:

Monsieur le maire, Réjean Rajotte, madame la conseillère Hélène Dufault et messieurs les conseillers Martin Doucet, Robert Chevrier, Pierre Paré, Michel Daigle et Daniel Plante, ainsi que madame Micheline Martel, directrice générale.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Ordre du jour – Adoption;
3. Abattoir L.G. Hébert et fils limitée – Demandes et ajustements – Approbation;
4. Règlement 585-2022 modifiant le règlement numéro 580-2021 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'année 2022 – Avis de motion;
5. CPE – Mise en place de l'infrastructure – Analyse des espaces et des évaluations de construction et budgétaires – Mandat d'architecte – Approbation - Retiré;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

3 ABATTOIR L.G. HÉBERT ET FILS LIMITÉE – DEMANDES ET AJUSTEMENTS – APPROBATION

Une demande d'aide financière a été adressée au conseil de la part de l'abattoir L.G. Hébert et fils limitée pour sa mise aux normes et le transport de résidus. Compte tenu de la Loi sur l'interdiction de subventions municipales, chapitre I-15, article 1, la Municipalité a refusé toute aide financière à cette entreprise, comme les demandes sont directement et entièrement de la responsabilité de l'abattoir L.G. Hébert et fils limitée.

Également, à la suite d'une vérification, une anomalie a été constatée au compte de taxation en lien avec l'application de l'entente industrielle, pour laquelle la Municipalité a approuvé de procéder à la modification du Règlement 580-2021, afin de permettre le remboursement des taxes payées en trop par l'entreprise.

4 RÈGLEMENT NUMÉRO 585-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 580-2021 ÉTABLISSANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE COMPENSATIONS AINSI QUE LES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2022 – AVIS DE MOTION

Avis de motion a été donnée, afin de décréter l'ajout d'un article de correction d'imposition dans le cadre d'une irrégularité dans l'application d'une entente industrielle, applicable rétroactivement sur l'année d'imposition de 2021.

L'entièreté du procès-verbal se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.

Résumé de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 8 mars 2022 à 19h30, et dont étaient présents:

Monsieur le maire, Réjean Rajotte, madame la conseillère Hélène Dufault et messieurs les conseillers Martin Doucet, Robert Chevrier, Pierre Paré, Michel Daigle et Daniel Plante, ainsi que madame Micheline Martel, directrice générale

1	OUVERTURE DE LA SÉANCE	6.2	Vaccination antigrippale en milieu rural – Déclaration d'intérêt à recevoir une clinique de vaccination d'un jour à l'automne 2022 – Approbation;
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance		
1.2	Période de questions	7	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
2	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7.1	Demande de cession d'une bande de terrain par vente ou par location à long terme – Lot 4 426 605 - Refus;
2.1	Ordre du jour – Adoption	7.2	CSSSH – Projet de planification des besoins d'espace 2022-2027 – Déclaration de développement non considéré pour la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – Avis;
2.2	Procès-verbal – Adoption	7.3	MRC des Maskoutains – Entente pour circuit patrimoniaux et promotion – Autorisation de signature;
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption	8	TRAVAUX PUBLICS
2.4	États comparatifs – Dépôts	8.1	Congrès TEQ – Approbation;
2.5	Vente pour défaut de paiement des taxes municipales – Approbation;	8.2	Travaux de lignage dans la Municipalité – Octroi;
2.6	Règlement d'emprunt numéro 584-2022 décrétant une dépense et un montant d'emprunt pour la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées – Dépôt du projet – Avis de motion;	8.3	Plates-bandes saison estivale 2022 – Octroi;
2.7	Règlement numéro 585-2022 modifiant le Règlement numéro 580-2021 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'année 2022 – Adoption;	8.4	Caserne – Portes non conformes – Réparation – Approbation;
2.8	Facturation numéro CRF191900105 – Contestation pour demande d'ajustement – Approbation;	8.5	Pompe portative de récupération – Acquisition – Approbation;
3	SÉCURITÉ PUBLIQUE	8.6	Rapiéçage 2022 – Appel d'offres sur invitation – Octroi;
3.1	MRC – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC des Maskoutains – Prendre acte;	8.7	Usine d'épuration des eaux – Mandat de surveillance – Préparation de l'appel d'offres et diffusion SEAO – Autorisation;
	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte	8.8	Moteur du supprimeur – Achat d'urgence – Usine d'épuration – Ratification;
3.2	Incendie – Demandes du mois;	8.9	Travaux Chemin Richard – Appel d'offres SEAO – Approbation;
3.3	Incendie – Rapport du mois;		
3.4	Incendie – Rapport d'activité de l'an 10 – Schéma incendie -- Approbation;	8.10	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019 2023 – Mise à jour annuelle – Approbation;
3.5	Incendie – Démission – Prendre acte;	8.11	Garage municipal – Échangeur d'air – Bris majeur – Réparation – Approbation;
3.6	Incendie – Congrès IAAI – Autorisation;	8.12	Bureau municipal – Unité de chauffage, climatisation et échangeur d'air – Bris majeur – Remplacement – Approbation;
4	TRANSPORT	8.13	Services professionnels pour l'opération des ouvrages pour l'eau potable et les eaux usées – Octroi;
4.1	MTQ – Travaux de la bretelle de l'autoroute 20 – Dépenses de conception – Participation financière de 25 % par la Municipalité – Autorisation;	9	LOISIRS ET CULTURE
4.2	VTT – Demande de règlement pour droit de passage sur le 3 ^e Rang – Autorisation;	9.1	Maison de la famille des Maskoutains – Projet : Bouger avec mon enfant – Dépôt de demande au Fonds de développement rural (FDR) – Appui;
5	HYGIÈNE DU MILIEU	9.2	Espace Muni – Aînés au cœur de l'action – Reddition – Approbation;
6	SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
6.1	Vaccination COVID-19 – Clinique d'un jour le 10 mars 2022 – Prendre acte;		

10	AFFAIRES DIVERSES	11	PÉRIODE DE QUESTION
10.1	Coopérative agricole Sainte-Hélène – Assemblée générale annuelle – Représentant – Désignation;	12	CLÔTURE DE LA SÉANCE

2.5 Vente pour défaut de paiement des taxes municipales – Approbation

En conformité des dispositions de l'article 1022 du Code municipal du Québec, la directrice générale soumet au conseil municipal les noms et états de toutes personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales. Le total de cette liste, en date du 7 mars 2022, s'élève à 39 324,37 \$, de taxes municipales dues pour les années 2020 et 2021 et doit inclure les taxes, les intérêts et les pénalités en date du 16 juin 2022, qui est la date de la vente pour taxes par la MRC des Maskoutains, auxquels s'ajoutent les montants de taxes scolaires dues.

Un avis, accompagné d'un état de compte, a été transmis à toutes les personnes endettées envers la Municipalité pour des arrrages de taxes municipales, en date du 13 janvier 2022.

Le conseil autorise la transmission de la liste incluant toutes les personnes ayant des taxes impayées auprès de Municipalité au 31 décembre 2021, a été transférée à la MRC des Maskoutains, qui procèdera à la vente des propriétés ayant un solde impayé par le processus du Code municipal du Québec de ventes pour défaut de paiement des taxes municipales.

Aussi, le conseil a autorisé la directrice générale à se porter acquéreur, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, des immeubles situés sur son territoire à être vendus pour défaut de paiement des taxes municipales le jeudi 16 juin 2022 pour le montant des taxes en capital, intérêts et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales conformément à l'article 1038 du Code municipal du Québec et qu'en son absence cette responsabilité soit à la directrice générale adjointe ou en son absence au maire.

Il est important de noter que la Municipalité n'a plus le droit de percevoir les montants en arrrages sur les propriétés qui ont été transmises à la MRC pour le processus de vente pour défaut de paiement de taxes. Un citoyen qui voudrait acquitter son dû pour éviter la vente de sa propriété par la MRC, doit aller acquitter l'entièreté des sommes dues, incluant taxes, pénalités et frais auprès de la MRC des Maskoutains, ainsi que ses taxes scolaires, s'il y a lieu.

2.6 Règlement d'emprunt numéro 584-2022 décrétant une dépense et un montant d'emprunt pour la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées – Dépôt du projet – Avis de motion

Avis de motion a été donné à l'égard du Règlement d'emprunt décrétant une dépense et un montant d'emprunt pour la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées.

Il est à noter que le Règlement précise que les montants exacts ne pourront être inclus que lorsque le processus d'ouverture de soumission sera fait, ainsi que la vérification de la conformité et que la confirmation des subventions sera émise.

2.7 Règlement numéro 585-2022 modifiant le Règlement numéro 580-2021 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'année 2022 – Adoption

Adoption par le conseil du Règlement numéro 585-2022 modifiant le Règlement numéro 580-2021 concernant établissant les taux de taxes et les tarifs 2022 ainsi que les conditions de leur perception, par l'ajout de l'article 7.2.4 Unités industrielles avec entente, afin de corriger une irrégularité et qu'aucune autre modification n'a d'impact sur la taxation et la perception autorisées au précédent Règlement numéro 580-2021.

3.1 MRC – Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC des Maskoutains – Prendre acte

Un nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé et dont l'entrée en vigueur est fixée au 15 février 2022 a été adopté par la MRC des Maskoutains.

Le conseil en a pris acte, car la Municipalité a plusieurs obligations à assurer en vertu de ce Schéma par le biais de son service incendie et de prévention en incendie.

D'APPROUVER les achats pour le service incendie mentionnés à la présente résolution, pour les équipements budgétés et l'équipement non budgété, selon les coûts indiqués.

3.4 Incendie – Rapport d'activité de l'an 10 – Schéma incendie – Approbation

Chaque année, la Municipalité a l'obligation d'adopter son rapport d'activité en sécurité incendie et de le transmettre à la MRC des Maskoutains en conformité avec le Schéma de couverture de risque en sécurité incendie. Le rapport de l'an 10 a été préparé, approuvé et transmis.

3.5 Incendie – Démission – Prendre acte

Après plus de 10 ans de bons et loyaux services incendie, la Municipalité a pris acte de la démission d'un membre du service incendie, monsieur Jasmin Seyer. Le conseil énonce une mention de remerciement pour l'implication de monsieur Seyer au service incendie de la Municipalité et toute la reconnaissance de l'investissement humain qui incombe à œuvrer à titre de pompier, du courage et de la volonté à aider la communauté.

3.6 Incendie – Congrès IAAI – Autorisation

Le conseil a autorisé la participation d'un employé du service incendie au congrès de l'Association internationale des enquêteurs en incendie

(IAAI), qui sera tenue en juin prochain. Ce type d'évènement informe sur les lois, les règlements, les normes et les procédures et protocoles permettant l'amélioration continue du service incendie.

4.1 MTQ – Travaux de la bretelle de l'autoroute 20 – Dépenses de conception - Participation financière de 25 % par la Municipalité – Autorisation

Des travaux d'importance auront lieu pour la revitalisation de l'accès à l'autoroute 20 au cours des prochaines années.

- Une première étape sera réalisée entièrement par le MTQ cette année en 2022, soit des réparations majeures du viaduc situé à la sortie sur la rue Principale, et ce, autant au dessus qu'en dessous.
- En simultanée, cette année aura également lieu la conception des nouvelles bretelles de l'autoroute, entrée et sortie, ainsi que des voies doublées, un nouvel éclairage dans les bretelles et aux arrêts ainsi que des feux de circulation. La Municipalité a approuvé d'assumer sa part de contribution de 25 % des frais pour la conception des plans et devis sous la coordination du MTQ.
- À titre informatif, la réalisation des travaux des bretelles et aux pourtours sont prévues pour l'année 2024, selon les informations transmises par le MTQ.

La Municipalité informera les citoyens lors des développements.

4.2 VTT – Demande de règlement pour droit de passage sur le 3^e Rang – Autorisation

Une demande du Club de VTT a été reçue pour la mise en place d'un règlement municipal pour permettre le passage de VTT sur le 3^e Rang sur une distance de 4,5 kilomètres. Pour permettre un tel accès, la Municipalité doit adopter un règlement en conformité avec la Loi sur les VHR, chapitre V-1.3 et en vertu du paragraphe 14 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière, chapitre C-24.2 et le ministère des Transports du Québec (MTQ) peut en tout temps désavouer ledit règlement.

Le conseil reporte l'analyse de cette demande de Règlement à l'automne 2022.

6.1 Vaccination COVID-19 – Clinique d'un jour le 10 mars 2022 – Prendre acte

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a bénéficié le jeudi 10 mars 2022 d'une clinique de vaccination d'un jour, sans rendez-vous, pour la COVID-19, en milieu rural, pour faciliter l'accès aux citoyens qui désiraient se faire vacciner, par une offre du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME).

La Municipalité a collaboré par le prêt d'une salle et par la diffusion de la promotion pour la tenue d'une journée de vaccination, dont les municipalités limitrophes pouvaient également y participer.

6.2 Vaccination antigrippale en milieu rural – Déclaration d'intérêt à recevoir une clinique de vaccination d'un jour à l'automne 2022 – Approbation

La Municipalité a déclaré son intérêt à permettre à ses citoyens, de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie Est directement dans sa Municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2022.

Elle s'est aussi engagée à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'évènement.

7.1 Demande de cession d'une bande de terrain par vente ou par location à long terme – Lot 4 426 605 – Refus

La Municipalité a reçu une demande de cession de terrain par vente ou par location à long terme, datée du 31 janvier 2022, mais compte tenu qu'un aménagement piéton ou cycliste y est prévu, il est trop tôt pour pouvoir réalistement analyser et estimer tous les besoins en espaces de la Municipalité pour ces nouveaux aménagements, faisant en sorte d'être dans l'incapacité à ce stade-ci de pouvoir traiter ladite demande de cession.

Le conseil prend toutefois acte de cette possibilité, dans l'éventualité d'un surplus d'espace à la suite de la mise en place des aménagements et qui pourrait être cédé par location ou par vente.

7.3 MRC des Maskoutains – Entente pour circuit patrimoniaux et promotion – Autorisation de signature

La municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a reçue l'acceptation de la subvention de la MRC des Maskoutains dans le cadre de l'appel de projets en patrimoine, au montant de 6 636,25 \$, pour le projet en patrimoine de la Municipalité, qui servira notamment à la réfection des panneaux et bonifier l'aspect patrimoniale de Sainte-Hélène à certains égards.

8.1 Congrès TEQ – Approbation

Le conseil a autorisé un employé du service des travaux publics à assister au congrès des technologies environnementales du Québec (TEQ) qui informe sur les lois, les règlements, les normes et les procédures et protocoles, permettant l'amélioration continue du service des travaux publics, notamment en gestion de l'eau potable et des eaux usées. L'évènement sera tenu au mois de mai prochain.

8.2 Travaux de lignage dans la Municipalité – Octroi

Chaque année la Municipalité octroi un contrat pour le lignage nécessaire sur les voies de circulation et terrains municipaux du territoire de la Municipalité, selon les évaluations fournies.

Suite aux demandes de soumissions, le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire, la compagnie Lignes Maska. Les travaux seront

réalisés au moment opportun et coordonnés par le service des travaux publics.

8.3 Plates-bandes saison estivale 2022 – Octroi

Le conseil a octroyé le contrat d'entretien des plates-bandes sur tous les terrains appartenant à la Municipalité au plus bas soumissionnaire, la compagnie Paysagement Lapierre. Ce contrat permet d'enjoliver les espaces municipaux et les endroits accessibles aux citoyens.

8.4 Caserne – Portes non conformes – Réparation – Approbation

Un contrat de réparation des portes de la Caserne a été octroyé afin de les rendre conformes et d'assurer la sécurité des utilisateurs et des équipements. Ces travaux seront effectués par la compagnie Drakkar Portes de garage.

8.5 Pompe portative de récupération – Acquisition – Approbation

Le conseil a consenti à l'acquisition d'une pompe portative de récupération utilisée par le service des travaux publics auprès de l'entreprise Location Yergeau inc, car l'équipement actuel était brisé et irrécupérable et datait de plus de 25 ans de vie utile.

8.6 Rapiéçage 2022 – Appel d'offres sur invitation – Octroi

Chaque année, la Municipalité procède, au printemps, aux travaux de rapiéçage des voies routières appartenant à la Municipalité afin d'assurer un entretien adéquat de la chaussée, éviter la négligence des infrastructures et minimiser les risques, tout en augmentant la sécurité routière.

Le devis d'appel d'offre sur invitation a été préparé et a été transmis le 3 février 2022.

Le conseil a octroyé l'exécution des travaux au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Pavages Maska inc. La coordination des travaux sera faite par le service des travaux publics.

8.7 Usine d'épuration des eaux – Mandat de surveillance – Préparation de l'appel d'offres et diffusion SEAO – Autorisation

La Municipalité ouvrira les soumissions pour la construction de la nouvelle station d'épuration de type réacteur biologique séquentiel (RBS), le 31 mars 2022.

Le conseil mandate la directrice générale à préparer le devis pour surveillance de chantier, pour la supervision de l'ingénierie et des travaux de construction et l'autorise à le rendre disponible sur SEAO en début d'avril 2022.

8.8 Moteur du supprimeur – Achat d'urgence – Usine d'épuration – Ratification

La Municipalité a dû agir en urgence lorsque le moteur du supprimeur à l'usine d'épuration des eaux usées a brisé et qu'il est essentiel pour le fonctionnement du traitement des eaux. Suite à une confirmation d'impossibilité de le réparer, le moteur fut changé le jour même. Le conseil a ratifié l'acquisition dudit moteur pour éviter des problématiques importantes à l'usine d'épuration des eaux usées.

8.9 Travaux Chemin Richard – Appel d'offres SEAO – Approbation

La Municipalité a été approuvée par le MTQ pour sa demande d'aide financière, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération pour la réfection d'une partie du Chemin Richard, et ce, pour un montant de 224 655 \$. Le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains a préparé les plans et devis et le conseil a autorisé la diffusion de l'appel d'offres sur SEAO.

8.11 Garage municipal – Échangeur d'air – Bris majeur – Réparation – Approbation

Un bris majeur a rendu hors service l'échangeur d'air au garage municipal. Considérant la machinerie logée dans le garage, il est opportun de pouvoir libérer le CO₂ à l'extérieur pour éviter des problématiques de danger et de santé et sécurité au travail. Le conseil a autorisé la réparation de l'équipement. Les travaux de réparation de l'échangeur d'air au garage municipal ont été octroyés à la compagnie Le Prohon.

8.12 Bureau municipal – Unité de chauffage, climatisation et échangeur d'air – Bris majeur – Remplacement – Approbation

L'unité de chauffage, climatisation et échangeur d'air a brisé et est complètement hors de service au bureau municipal et cette réparation doit être faite en urgence et ne peut être négligée, et ce, le plus rapidement possible. Considérant l'âge et les problématiques de l'unité actuel, le conseil a autorisé le remplacement de l'unité, par la compagnie Groupe CEVEC inc., entrepreneur.

8.13 Services professionnels pour l'opération des ouvrages pour l'eau potable et les eaux usées – Octroi

Le contrat actuel de services professionnels d'assistance à l'opération des ouvrages de traitement des eaux pour l'assistance à l'opération des ouvrages pour l'eau potable et les eaux usées prenait fin le 31 mars 2022. Des soumissions ont été demandées pour un contrat d'une année. Le conseil a octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Aquatech, et ce, pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023 inclusivement.

9.2 Espace Muni – Aînés au cœur de l'action – Reddition – Approbation

Une aide financière a été consenti à la Municipalité dans le cadre de l'appel de projets pour les saines habitudes de vie – Pour une santé globale des personnes âgées dans le contexte de pandémie auprès d'Espace Muni, au montant de de 3 514 \$. Le conseil a approuvé la reddition de compte incluant les dépenses admissibles pour sa transmission à Espace Muni.

Les citoyens seront informés du projet et le lancement officiel et public de cette nouvelle activité sera fait au mois de mai prochain, afin d'attendre le printemps pour permettre à la population de pouvoir profiter du moment pour découvrir le parcours et les améliorations.

L'entièreté du procès-verbal se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.

La municipalité VOUS INFORME



AVIS PUBLIC

Par la présente est donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire tenue le 8 mars 2022, le conseil municipal a adopté son règlement numéro 585-2022 modifiant le règlement numéro 580 2021 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'année 2022.

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture ou en consultant le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 9^e jour du mois de mars 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, qui aura lieu le 5 avril 2022, à 19h30, il sera procédé au dépôt du rapport financier consolidé et rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot ce 15 mars 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

TAXES MUNICIPALES

1^{er} versement

DATES D'ÉCHÉANCE

1 ^{er} versement	24 février 2022
2 ^e versement	25 mai 2022
3 ^e versement	23 août 2022

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. En dehors de cette période, l'abri, y compris la structure, doit être démantelé.

Merci de votre collaboration.



STATIONNEMENT DE NUIT

À compter du 1^{er} avril, vous pouvez stationner vos véhicules sur le chemin public, et ce, même entre 0h00 (minuit) et 07h00 sur tout le territoire de la municipalité.

Merci de votre collaboration.



HOMMAGE À MADAME JEANNINE GOSSELIN

Je ne peux passer sous silence le décès de madame Gosselin, le 17 janvier 2022 à l'âge de 79 ans.

Elle était une femme inspirante qui aimait relever des défis. Elle épousait toujours le désir d'apprendre et de transmettre ses connaissances. L'histoire des pays et des gens la fascinait.

Ella a initié en l'an 2000 un projet de circuit patrimonial dans le village de Sainte-Hélène, sa paroisse qu'elle appréciait, et ce, avec l'approbation du conseil municipal. Par la suite, elle a organisé des rencontres avec les aînés, noté et enregistré leurs précieux témoignages. Ella a recueilli des photos anciennes et a composé des textes pour chacune d'elle.

Depuis, de mai à octobre, les gens parcourent le « Vieux Sainte-Hélène » et y découvrent un circuit rempli de capsules historiques, avec le charme d'autrefois, et ce, grâce à madame Jeannine Gosselin.

Elle a également participé activement à la recherche et à la conception du livre du 150^e anniversaire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, publié en 2004 et dont les citoyens peuvent encore se procurer un exemplaire au bureau municipal au coût de 50,00\$.

Dernières paroles de madame Jeannine Gosselin :

« Je me suis sentie aimée dans ma vie et je vous ai tous aimés. »

Le conseil municipal, les employés municipaux et les citoyens et citoyennes de Sainte-Hélène-de-Bagot se joignent à moi pour vous dire merci.

Hélène Dufault, Conseillère #1

PASSIONNÉS D'HISTOIRE?

Curieux d'en savoir plus sur votre Municipalité et ses citoyens?



Consultez notre site Internet au www.sainte-helenedebagot.com sous l'onglet Découvrir/Circuit patrimonial ou marchez au cœur du village de Sainte-Hélène-de-Bagot pour y découvrir les panonceaux historiques.

CALENDRIER COLLECTES 2022

D Déchet
 R Recyclable
 O Organique
 F Férié
O Collecte des résidus domestiques dangereux
 O Collecte des gros rebuts

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1				1	2	3	4	5			1	2	3	4	5						1	2
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23 ³⁰	24 ³¹	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

RÉSERVATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

	LOCATAIRE RÉSIDENT		LOCATAIRE NON-RÉSIDENT	
	sans taxe	avec taxes	sans taxe	avec taxes
Gymnase (centre com.)	369,65\$	425,00\$ (35\$/h, max.2h)	500,00\$	574,88\$
Chalet des loisirs	260,93\$	300,00\$ (30\$/h, max.2h)	304,41\$	350,00\$
Terrain de baseball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de volley-ball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Patinoire	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de tennis	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)

POUR INFORMATION : Martine Lupien 450 791-2455, poste 0 ou à mun@sainte-helenedebagot.com

PUBLICITÉ POUR LE BAGOTIER | POUR INFORMATION : Audrey Lapierre 450 381-2908 ou à info@ideegraphik.com



Bibliothèque municipale de Sainte-Hélène-de-Bagot
384, 6^e avenue | 450 791-2455 poste 2300

Mercredi 19h à 21h
Samedi 9h30 à 11h30

Avril est maintenant arrivé et avec lui l'espoir d'un printemps qui fera fondre toute cette neige et nous apportera des journées pleines de soleil et d'espoir face à cette pandémie qui tire à sa fin et nous promet des jours meilleurs.

Une visite à votre bibliothèque vous permettra de découvrir de très beaux livres qui nous l'espérons sauront agrémenter vos heures de lecture.

À tous JOYEUSES Pâques et bon printemps.

Ginette Piché et toute l'équipe de la BIBLIO

Nous sommes à la recherche de **BÉNÉVOLES** afin de continuer à vous offrir les services de la Bibliothèque.

Si ce défi vous intéresse, veuillez communiquer avec nous.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE 2022



Vous avez envie de relever de nouveaux défis ? Joignez-vous à une superbe équipe de bénévoles dévoués. S'impliquer dans le Comité des loisirs, c'est une belle façon de contribuer activement au développement et au dynamisme de notre Municipalité. Plusieurs membres y assistent sans être administrateurs(trices) et cela permet d'avoir plusieurs opinions différentes et de belles idées qui deviennent communes!

Le Comité des loisirs vous invite à assister à son AGA afin de faire le bilan de ses actions réalisées en 2021. La rencontre aura lieu le **mardi 26 avril à 19 h au Chalet des loisirs (425, 6^e Avenue).**

Nous vous y attendons en grand nombre!

Inscription

Camp de jour 2022
INFO EXPRESS



Familles de Sainte-Hélène, soyez prêtes à vous inscrire dès le **jeudi 21 avril 12h00** via le site Internet de la Municipalité au www.sainte-helenedebagot.com sous l'onglet Loisirs, culture et vie communautaire/Camp de jour.

De plus amples informations vous seront acheminées via l'école, le journal Le Bagotier, le site Internet de la Municipalité ainsi que la page Facebook Loisirs Sainte-Hélène.

“ Le service du camp de jour sera disponible du **27 juin au 19 août 2022**. Le service fera exceptionnellement relâche le 1^{er} juillet. ”

***** Premier arrivé, premier servi *****

Information: Olivia Bourque au 450 791-2455 (2310) ou via loisir@sainte-helenedebagot.com

RESTEZ À L'AFFÛT!



BALLE- DONNÉE MIXTE 2022



Vous avez 16 ans et plus et vous aimeriez intégrer une équipe de balle-donnée mixte? La balle-donnée mixte est de retour cet été.

Horaire : Mercredis

Heure : 19h15

Lieu : Terrain de baseball

Coût : Résidents : 35\$ / 1 fois par semaine
Non-résidents : 45\$ / 1 fois par semaine

Inscription : Quand : à compter du mercredi 23 mars
Comment : par téléphone ou via Facebook

* Payable lors de la première rencontre.
Date à confirmer avec la responsable. *

Information : Stéphanie Beaumier au 450-381-6644 ou via Facebook « Balle donnée mixte de Ste-Hélène ».



DE RETOUR

ATELIER DE MISE EN FORME EN PLEIN-AIR

50 ANS ET PLUS

Atelier de mise en forme simple dirigé par une spécialiste d'activité physique utilisant les différents accessoires du parc des Plante.

La session débutera le mercredi 20 avril.

Horaire : Les mercredis de 9 h 00 à 10 h 00

Lieu : Parc des Plante

Matériel : Aucun accessoires requis

Coût : **GRATUIT** (8 semaines)

Information et inscription :

Olivia Bourque au 450 791-2455, poste 2310.

METHOD



SKATEBOARD COURS DE SKATEBOARD (6 ANS ET +)

Cours d'initiation aux techniques de bases du skateboard et à sa pratique.

Équipement obligatoire: casque, protège-coudes et genoux, souliers de sport (semelle plate)

La session débutera le jeudi 28 avril.

Horaire : Les jeudis de 17h30 à 18h30
au Skatepark de Sainte-Hélène

Lieu : Skatepark de Sainte-Hélène

Coût : 120\$ / 5 cours (payable au premier cours en argent comptant ou par chèque)

Inscription et information :

Olivia Bourque au 450-791-2455,
poste 2310

PROTÉGEONS NOS TERRAINS SPORTIFS!



Après la fonte des neiges, la pelouse des terrains de soccer et de baseball est fragile pendant un certain temps. Une certaine quantité d'eau s'accumule et bien souvent, le printemps amène des pluies abondantes. Il faut absolument laisser le temps aux surfaces d'absorber l'eau et donner la chance au nouveau gazon de se fortifier avant de les utiliser. Merci ÉNORMÉMENT de votre collaboration!



ARBITRES ET ENTRAÎNEURS(ES) DE SOCCER

RECHERCHÉS

ENTRAÎNEURS (ES)

Vous aimez les jeunes et avez de l'intérêt pour le soccer ? Nous sommes présentement à la recherche d'entraîneur et d'assistant-entraîneur pour notre saison 2022 de soccer.

ARBITRES

Vous avez un intérêt marqué pour le soccer et vous aimeriez devenir arbitre pour la ligue de soccer mineure montréalaise ? Nous sommes à la recherche d'arbitres.

*** Salaire et horaire à discuter ***

Au plaisir de vous rencontrer!

Communiquez avec nous IMMÉDIATEMENT

Olivia Bourque au 450 791-2455 (2310) ou au loisir@sainte-helenedebagot.com



PROFESSEUR DE TENNIS RECHERCHÉ!

ENFANTS ET ADULTES

Nous recherchons actuellement un professeur de tennis pour la saison estivale afin d'offrir des cours semis-privés aux personnes de 5 ans et plus. Intéressé ?

Communiquez avec Olivia Bourque au 450 791-2455 (2310).



FERMETURE DE LA PATINOIRE ET DE LA CABANE À PATINS

L'année 2022 nous a certainement apporté des températures plus froides, ce qui nous a permis de garder notre patinoire ouverte et d'avoir une meilleure glace plus longtemps pour le grand bonheur de tous. Toutefois, dû à l'arrivée du printemps, nous vous annonçons que la patinoire et la cabane à patins ont été fermées vendredi le 11 mars 2022.

Il est maintenant temps de préparer les activités pour la saison à venir. Bon printemps.

CLUB
RÉ-RÉ-ACTION

CRÉATEUR DE PASSIONS

FORMATIONS

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot

Inscriptions avant le
17 avril 2022



Prêts à rester seuls!

Dimanche 24 avril 2022 de 9h00 à 15h00 45\$ +tx



Formation tout indiquée pour apporter une certaine paix d'esprit aux parents dont les enfants retournent à la maison pour le dîner ou après l'école, ou qui deviennent tout simplement plus autonome et qui restent seuls quelques heures à la maison pendant l'absence d'adultes.

- Chalet des loisirs (425, 6e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot)
- Prévoir repas prêts à manger et étuis à crayon

**L'enfant doit avoir 9 ans
au moment de la formation**



Gardiens avertis

Dimanche 1^{er} mai 2022 de 8h30 à 16h30 50\$ +tx



Formation interactive destinée à ceux et celles qui désirent vraiment garder des enfants.

- Chalet des loisirs (425, 6e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot)
- Prévoir repas prêts à manger, étuis à crayon et poupée

**L'enfant doit avoir 11 ans
au moment de la formation**

* **Activité offerte en collaboration avec Atout Plus, partenaire de formation
en Secourisme de la CroixRouge canadienne**

Inscriptions en ligne au www.clubrecreation.com
sous l'onglet **Inscriptions**

À noter

- Si l'activité devait être annulée ou qu'un changement majeur devait avoir lieu, nous communiquerons avec le parent par courriel ou téléphone afin de l'en aviser avant l'activité.
- Les inscriptions fonctionneront sous le principe du premier arrivé, premier servi.

Pour toute question, vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30

coordo@clubrecreation.com 450-467-4855

PRIX DISTINCTION-FAMILLE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Jusqu'au 22 avril pour soumettre une candidature

Saint-Hyacinthe, le 7 mars 2022 – Vous connaissez un ou une citoyenne qui contribue au bien-être des familles par ses actions et son engagement? Vous êtes une organisation qui aide de façon tangible et durable à l'amélioration de la qualité de vie des familles ou vous aimeriez mettre en valeur une organisation qui le fait? Si oui, la MRC vous invite à soumettre une candidature au prix Distinction-Famille au plus tard le vendredi, 22 avril, à midi.

La MRC entame aujourd'hui la 8^e édition de ce prix, remis tous les deux ans, en mai.

« Le conseil de la MRC invite les citoyens et les citoyennes, de même que les employeurs et les organisations du territoire à soumettre une candidature. Le prix Distinction-Famille constitue une belle reconnaissance pour ceux et celles qui s'impliquent dans notre communauté afin de faciliter et d'enrichir la vie des familles d'ici », souligne M. Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Il y a quatre catégories :

- citoyen;
- organisme à but non lucratif et groupe de citoyens reconnu;
- commerce, entreprise et place d'affaires;
- Institution publique.

En guise de reconnaissance, chaque lauréat recevra une magnifique sculpture de verre qui incarne l'arbre des générations, témoin symbolique d'une famille en ébullition. Cette sculpture a été créée exclusivement pour le prix Distinction-Famille par Mme Sophie Côté, artiste de la région.

Comment soumettre une candidature?

Les candidatures au prix Distinction-Famille doivent être transmises au plus tard le vendredi 22 avril, à midi, en ligne ou par la poste (le cachet de la poste faisant foi) à Prix Distinction-Famille, MRC des Maskoutains, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6.

Pour soumettre une candidature en ligne ou pour en savoir davantage sur le prix, visitez le site mrcmaskoutains.qc.ca. Vous pouvez également communiquer avec Mme Élyse Simard par courriel à esimard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au 450 774-3141, poste 3160.



Prix Distinction • Famille
UNE RECONNAISSANCE À VOTRE MESURE

MRC Maskoutains
En monde à votre mesure



PRIX DISTINCTION-FAMILLE

ORGANISME À BUT NON LUCRATIF COMMERCE, ENTREPRISE ET PLACE D'AFFAIRES INSTITUTION PUBLIQUE

Votre entreprise se distingue par son implication auprès des familles ou par des mesures innovantes de conciliation travail-famille mises en place pour ses employés?

**SOUMETTEZ UNE CANDIDATURE
AVANT LE 22 AVRIL**

Détails à mrcmaskoutains.qc.ca

Infos pratiques ORGANISMES PARTENAIRES

LA SAISON DES SUCRES : UNE FORCE DANS LA MRC



Avec le retour du printemps, c'est la traditionnelle saison des sucres qui revient.

En décembre dernier, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) ont émis plus de sept millions de nouvelles entailles à la grandeur de la province.

Parmi les nouveaux élus qui produiront du sirop ce printemps, on compte plus de 211 nouveaux producteurs en Montérégie.

Du lot, 20 % de ces heureux récipiendaires sont localisés dans la MRC Les Maskoutains, faisant de la région maskoutaine la plus importante en Montérégie.

Ce sont donc plus d'une quarantaine de propriétaires d'érablières qui

s'activeront ce printemps dans la région avec près de 100 000 entailles pour produire du délicieux sirop.

Globalement, on retrouve de nouvelles érablières dans 14 des 17 municipalités de la MRC. En haut de cette liste, se retrouvent les localités de Saint-Pie, avec huit producteurs et Saint-Valérien, avec sept.

En plus de ces nouveaux producteurs, 24 acériculteurs de la région, qui avaient déjà du contingent des PPAQ, ont reçu le feu vert pour ajouter près de 40 000 entailles supplémentaires.

La nouvelle saison des sucres s'annonce donc très intéressante pour l'économie maskoutaine. Espérons que Dame Nature fera preuve de générosité et qu'elle offrira une bonne coulée. Les consommateurs sont invités à se rendre directement dans les cabanes à sucre pour aller se procurer du bon sirop cuvée 2022.



LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC DES MASKOUTAINS...POUR VOTRE AUTONOMIE!

Vous désirez vous déplacer pour un rendez-vous, le travail ou tout simplement pour prendre un bon repas avec des amis! La MRC vous offre la possibilité de vous y rendre facilement :

- Par le transport adapté, qui est un service de transport en commun de porte-à-porte, destiné aux personnes qui présentent des limitations significatives et persistantes.
- Par le transport collectif régional, qui est offert à toute autre personne et fonctionne par points de chute préétablis.

Quels que soient vos besoins, il suffit de compléter le formulaire qui convient à votre situation. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcmaskoutains.qc.ca ou sur demande en téléphonant au 450 774-3170. Informez-vous!

La plage horaire du service est la suivante :

Lundi au vendredi	5 h 15 à 00 h 15
Samedi	8 h à minuit
Dimanche	8 h à 22 h





CAMPAGNE : « C'EST ICI QUE ÇA SE PASSE ! »

C'est avec un immense plaisir que je vous présente la nouvelle image de marque dont le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) s'est doté pour soutenir ses activités de recrutement. Ayant pour slogan « C'est ICI que ça se passe! », cette campagne met en valeur des personnes de notre vaste équipe qui s'impliquent quotidiennement pour le bien-être de nos élèves ainsi que l'aspect convivial et chaleureux de notre organisation.

Contribuer au développement de la région et à la mission éducative du CSSSH

La mission éducative du CSSSH est de développer le plein potentiel de nos élèves, du préscolaire à la formation des adultes, et ce, grâce à l'engagement de tous les intervenants et à la collaboration d'une communauté qui valorise l'éducation.

À titre de partenaire, vous pouvez contribuer à l'atteinte de cette mission et au développement de la région en soutenant nos efforts de recrutement. À cet effet, voici quelques pistes que nous aimerions vous suggérer :

- **Référez votre clientèle en recherche d'emploi** vers la nouvelle section « Carrière » de notre site Internet www.csssh.gouv.qc.ca/carriere
- **Suivez-nous sur nos différents médias sociaux** et partagez le contenu relatif à la campagne « C'est ICI que ça se passe! » :
 - o Facebook
 - o Instagram
 - o LinkedIn
- **Utilisez le mot-clic #cestIciQueCasePasse** lorsque vous êtes témoins d'une initiative positive d'une école ou d'une équipe du CSSSH.





OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE



JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE !

Écocentre de Saint-Hyacinthe :

1880, rue Brouillette

OU

Écocentre d'Acton-Vale :

68, rue Noël-Lecompte

Responsabilités :

- Accueillir, diriger et informer les utilisateurs
- Surveillez les entrées et sorties
- Évaluer le type et le volume des matières apportées
- Faire respecter les normes de sécurité
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

Conditions :

- Samedis et dimanches, du 16 avril au 27 novembre 2022
- Salaire selon la grille salariale en vigueur

Envoi ton curriculum vitae à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, par courriel ou par la poste à l'attention de M. Réjean Pion.

@ dgriam@riam.quebec

2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3

Des questions ? 450-774-2350

BANNISSEONS LES SACS DE PLASTIQUE DU BAC BRUN

Même compostables
ou biodégradables !



ILS SONT REFUSÉS
AUX SITES DE
COMPOSTAGE!



DÈS LE 4 AVRIL RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN

Pour plus d'informations :
www.riam.quebec
450 774-2350



RÉOUVERTURE DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE ET ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE

Saint-Hyacinthe, le 9 mars 2022 – Le bureau d'information touristique ici ST-H, opéré par Saint-Hyacinthe Technopole reprendra ses activités régulières et sera de nouveau accessible au public à partir du 14 mars prochain.

Les visiteurs et la population maskoutaine pourront donc, dès lundi, consulter les conseillers touristiques sur les activités, les services et les attraits disponibles dans la grande région de Saint-Hyacinthe et s'y procurer la documentation officielle. Ces derniers peuvent également fournir de l'assistance pour la planification des séjours en Montérégie ou ailleurs au Québec.

Ces services sont offerts au comptoir, mais aussi par téléphone, par courriel et par un outil de clavardage en direct offert pendant les heures d'ouverture sur le site de Tourisme Saint-Hyacinthe à l'adresse www.tourismesainthyacinthe.qc.ca. Ce site, de même que les pages Facebook et Instagram qui y sont associées, offrent également une foule d'informations pour planifier une escapade dans la région maskoutaine.

Situé à l'intérieur du Centre de congrès de Saint-Hyacinthe, le bureau sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Il est accessible directement de l'extérieur par une porte située à proximité de l'entrée 7 des Galeries St-Hyacinthe du côté de la rue Daniel-Johnson Ouest. La vente de produits locaux reprendra au plus tard en avril.

RADAR
Réseau Actif de Dépistage des Aînés à Risque

1 877-658-8509

[MUNICIPALITÉS]
[COMMUNAUTÉS]
[ORGANISMES]
[COMMERCES]

**Vous êtes un aîné?
Vous vivez une situation difficile?
On peut vous aider!**

Projet IMAGES c'est:

- ♦ Écoute
- ♦ Accompagnement
- ♦ Solutions, références

Peu importe votre situation:

- ♦ Maltraitance, violence
- ♦ Solitude
- ♦ Détresse

Contactez: Annie Quintal, Intervenante milieu aîné (MRC des Maskoutains)
450 502-4395 • Projet.images@gmail.com

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Offert par: C.I.J.M.



SOIRÉE CONFÉRENCE VIRTUELLE

et

Assemblée générale annuelle organisées par le

Comité de Revitalisation de la rivière Chibouet (CRRC)



Conférence pour s'inspirer d'actions québécoises:

Le virage vert de Granby pour diminuer l'utilisation des pesticides

Par M. Serge Drolet,
Coordonnateur de la division Environnement

L'ENVIRONNEMENT VOUS TIENT À CŒUR!
JOIGNEZ-VOUS À NOUS POUR
PARTAGER VOS IDÉES

Date: Mercredi 30 mars 2022

Heure: 19h00

Par vidéoconférence:

[https://us02web.zoom.us/j/83165880857?
pwd=TOoybmFBdTIkzBlmhcW5lYUhkQT09](https://us02web.zoom.us/j/83165880857?pwd=TOoybmFBdTIkzBlmhcW5lYUhkQT09)



Projet d'ordre du jour :

1. Accueil et mot de bienvenue de la présidente;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021;
4. Présentation du **rapport d'activités** et des services offerts par le comité;
5. Présentation et adoption des états financiers;
6. **Conférence: Le virage vert de Granby pour diminuer l'utilisation des pesticides;**
7. Nomination du président et du secrétaire de l'élection;
8. Élection des membres du conseil d'administration;
9. Levée de l'assemblée.

Bienvenue à tous !

LA BANDE RIVERAINE EST À VOTRE SERVICE!

Par Félix-Antoine D'Autray Tarte, MRC des Maskoutains

La bande riveraine, cette section de végétation naturelle et permanente comprise dans la rive, offre de nombreux services environnementaux et économiques aux propriétaires riverains.

Ce couvert végétal et protecteur fait office de milieu filtrant en jouant le rôle de gardien de la qualité de l'eau. La végétation capte une majorité de nutriments comme le phosphore et l'azote, de même que les contaminants et pesticides. Elle attrape également les sédiments avant que ceux-ci n'atteignent le cours d'eau par ruissellement. La bande riveraine empêche ainsi la croissance et la prolifération des algues et autres plantes aquatiques nuisibles à la santé du milieu hydrique. Une bande riveraine saine, diversifiée et fournie rend service en permettant une meilleure infiltration de l'eau. Le système racinaire de la végétation réduit de manière importante la vitesse d'écoulement de l'eau.

La bande riveraine est une barrière contre l'érosion. Elle permet une diminution importante de la perte des sols en augmentant naturellement la stabilité des rives et en prévenant les glissements rotationnels dans le talus du littoral. La végétation offre également un ombrage important qui protège contre le réchauffement de l'eau. Un cours d'eau frais est un milieu de vie foisonnant. Le couvert végétal de la bande riveraine, c'est aussi des habitats aquatiques et terrestres bénéfiques à de nombreuses espèces fauniques et floristiques. Une végétation en rive abondante et en santé contribue enfin à l'amélioration des paysages agricoles.

La bande de protection riveraine offre aussi des services économiques. En milieu agricole, conserver une bande de végétation prévient l'entretien de cours d'eau et permet par le fait même de réaliser des économies aux propriétaires riverains. Considérée comme une zone à faibles rendements, la bande riveraine végétalisée représente un usage plus rentable que celui de la culture. À titre d'exemple, le seul travail de stabilisation des berges est un bénéfice incontestable en zone agricole. Enfin, le respect de la bande riveraine réglementaire est une autre façon d'économiser de l'argent, car le propriétaire riverain n'aura pas d'infraction en vertu des règlements municipaux.



Référence :

CRE Laurentides, 2013. La bande riveraine : le bouclier des lacs. Bleu Laurentides.

Gouvernement du Canada, 2011. L'ABC des rives. Guide sur l'aménagement des rives destiné aux propriétaires riverains. Pêches et Océans Canada. Édition du Québec.

© MRC des Maskoutains, 2019

À la suite d'une série de décrochements de talus dans ce secteur, ce qui a entraîné d'importants travaux, le propriétaire a décidé de laisser cinq mètres de bandes riveraines l'année suivante et un ensemencement fleuri a été réalisé en haut de talus.



MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Le mois de la prévention se déroule sous le thème de « Flairez l'arnaque ».

Plus que jamais nous devons être à l'affût puisque le Québec occupe le premier rang au Canada en 2021 en ce qui a trait au nombre de fraudes d'identité. C'est le type de fraude le plus fréquent depuis l'année dernière, selon le Centre antifraude du Canada. Tous types de fraudes confondues, la fraude représente plus de 30 M\$ de pertes financières au Québec. Policières, policiers et personnel civil travaillent conjointement aux quatre coins du Québec pour lutter contre la fraude qui sévit.

Pour cette 18^e édition, la Sûreté du Québec joint ses efforts à ceux de la Banque du Canada et de plusieurs autres partenaires dont le forum de la prévention de la fraude, qui regroupe le Centre antifraude du Canada, la Gendarmerie royale du Canada et le Bureau de la concurrence.

La campagne se déroulera tout au long du mois dans les médias sociaux où les différents types de fraudes y seront abordés. Plus d'information sera diffusée sur la page *Facebook* et le fil d'actualités *Twitter* de la Sûreté du Québec au cours des prochains jours. Nous vous invitons aussi à visiter la page Web de la campagne. Prévention de la fraude - Sûreté du Québec (gouv.qc.ca).

Bon mois de la prévention de la fraude 2022!



LES CENDRES CHAUDES DEHORS

Assurez-vous de déposer les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé muni d'un couvercle. Le contenant doit être déposé à l'extérieur sur une surface non combustible à plus d'un mètre de votre bâtisse pour une période de 7 jours. Afin de réduire les risques d'incendie, les cendres chaudes **NE DOIVENT JAMAIS** être déposées dans les bacs ! Elles peuvent être disposées sur le terrain.



AVERTISSEUR DE FUMÉE

Il est temps de penser à changer les piles de vos avertisseurs de fumée, et ce, pour votre sécurité.



Sainte-Hélène-de-Bagot

Mars, le printemps est à nos portes, la vie reprend. Le presbytère ouvrira ses portes le 15 mars et les soupers anniversaires débiteront mardi le 29 mars après un long confinement. Pour réservation : Cécile Petit 450 791-2280. Bienvenue à tous.

Déjà quelques activités sportives ont débuté les lundis matin au chalet des loisirs. Bienvenue à tous.

Les lundis de 18h à 21h et les jeudis de 13h à 16h vous êtes invité au presbytère à venir apprendre ou partager vos habiletés en tricot, crochet, broderie, couture ou tissage dans une ambiance chaleureuse.



ANNIVERSAIRES MOIS DE MARS



M. Yves Benoit	01
Mme Francine Cabana	01
Mme Lise Delude	04
Mme Céline Paré.....	05
M. Denis Barré	09
Mme France Larocque	10
Mme Francine Forest	15
Mme Pauline Jodoin	19
M. Louis Messier	19
M. Cyrille Belval	19
M. Marcel Gauthier	22
Mme Véronique Paccou.....	22
Mme Ginette Leclerc	23
Mme Denise Bédard.....	25
Mme Diane Dupond.....	26
Mme Suzanne Raymond.....	28
Mme Nicole Messier	28
Mme France Lapierre	29
M. René Senez	30



L'ÉCOLE EN MODE VIRTUEL

La pandémie a eu des effets négatifs sur la santé physique et mentale de la population mondiale. Dans le domaine de l'éducation, les élèves ont dû apprendre à s'adapter à un nouveau type d'apprentissage, soit celui de la formation à distance. À cet égard, les dernières années ont été difficiles pour tous les niveaux scolaires, du primaire à l'université, alors que les parents et les étudiants eux-mêmes en sont venus à demander un retour en présentiel.

Pour les adultes qui souhaitent effectuer un retour aux études, cette situation a eu un impact positif sur la mise en place de plusieurs formations postsecondaire en ligne. Récemment, avec un client, nous explorions les possibilités de formation dans le domaine de l'immobilier. Quelques attestations d'études collégiales (AEC) retenaient l'attention du futur étudiant, et la plupart étaient offertes par des collèges éloignés de Saint-Hyacinthe. Heureusement, ces formations étaient, pour la plupart, offertes en mode virtuel à distance. Il y a plus de deux ans, ce client n'aurait pas pu se permettre de quitter travail,

famille et maison pour se réorienter, mais avec les services à distance maintenant offerts par les institutions scolaires, il s'agit maintenant d'un rêve réalisable. Il va sans dire, il lui faudra quand même fournir des efforts considérables pour réussir, et étudier aussi sérieusement qu'en présentiel.

Il est possible de poursuivre des études de la maison, tant pour compléter son diplôme d'études secondaires (DES) que pour poursuivre un parcours au professionnel, au collégial ou à l'université, et ce, dans plusieurs secteurs d'activités. Des sites comme Inforoute FPT et Mon retour au cégep sont des ressources où l'on peut trouver de l'information scolaire fiable.

Il est également possible d'être accompagné par un professionnel du service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Une conseillère en information scolaire et professionnelle est disponible gratuitement et peut vous rencontrer directement dans votre municipalité. Communiquez avec nous pour en savoir davantage sur ce service!

Audrey Gatineau,
conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.qc.ca | 450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro



Infos COORDONNÉES

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 421, 4^e avenue, 2^e étage
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455
Télécopieur: 450 791-2550
Courriel: mun@sainte-helenedebagot.com
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE 421, 4^e avenue
CHALET DES LOISIRS 425, 6^e avenue
BIBLIOTHÈQUE 384, 6^e avenue

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • www.riam.quebec

ÉCOCENTRES

450 774-2350

- St-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette

- Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE SAINT-HYACINTHE

450 773-8401

SÛRETÉ DU QUÉBEC

450 778-8500

MRC DES MASKOUTAINS

Maintenant un seul numéro :

Général : 450 774-3141 www.mrcmaskoutains.qc.ca

(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)

Transport adapté : 450 774-8810

Transport collectif : 450 774-3173

St-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000



PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

450 793-4188

COMPTOIR DE SERVICE POSTAL DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

450 791-2666

655, rue Principale

DÉPUTÉ PROVINCIAL

1-800-969-3793 • André Lamontagne

DÉPUTÉ FÉDÉRAL

450 771-0505 • Simon-Pierre Savard-Tremblay

CÂBLEVISION @

1 800 567-6353 • www.cablevision.qc.ca

SOGETEL @

1 866 764-3835 • www.sogetel.com

TÉLÉBEC @

1 888 835-3232 • www.telebec.com

MASKATEL @

450 250-5050 • 1 877 627-5283 • www.maskatel.ca



JOYEUSES PÂQUES
à tous mes clients et amis !

Judith Racicot
jraticot@lussierchevrolet.com

450 778-1112 poste 260
Cell.: 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR **facebook**

AUTOCUEILLETTE Camerises

172 4^e Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

Camerises Ste-Hélène-de-Bagot



PIERRE-YVES MARTIN
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.



320, HENRI-PAUL FOREST
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL.: (450) 778-7271



Anick Forgues

Agente en assurance de dommages des particuliers

anick.forgues@ssq.ca

Tél.: 1 579 883-9129

SSQ Cabinet de services financiers
4-384, rue Céline-Rajotte
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0
assuranceanickforgues.com



Ferme SECO inc.

Pépinière de plantes pérennes fourragères
& distribution de biochar

- Végétalisation stratégique
- Biodiversité et pollinisation
- Amendement de biochar
- Réduction de gaz à effet de serre

Bureau: 450-501-2899
Ferme: 819-475-0799
fermeseco@hotmail.com
Situé à St-Nazaire d'Acton



MINI-ENTREPÔTS
— SAINTE-HÉLÈNE —

entrepotstehelene.ca

450 381-6664

info@entrepotstehelene.ca

Complexe de mini-entrepôts
moderne avantageusement situé
près de l'autoroute 20

**POUR LOCATION
DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT!**





Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires
 325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
 Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

AspirateurFR

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE

DRAINVAC
MIVAC
HydroVac
VAPORE

Francis Rajotte
450 502-7349
 francis@aspirateurfr.com
 2720, Boul. Laurier Est
 Saint-Hyacinthe Qc
 J2R 1P8




COFFRAGES

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET | PROPRIÉTAIRES
MARTIN FLUET

☎ 450 888-1313
 780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot
 www.dfcoffrages.com

TRAVAUX DE BÉTON

STRUCTURE D'ACIER

CHARPENTE DE BOIS

RBQ 8335-0868-42



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AGRICOLE

► **SERVICES SPÉCIALISÉS REMO** ◀

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELING
 servicesspecialisesremo@hotmail.com

305, 5^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Sophie Joubert
 décoratrice designer

Services complets de décoration d'aménagement intérieur



450 791-2328
 d.deco.design@hotmail.com
 SUR RENDEZ-VOUS



RBQ 8348-4337-09



Projet clé en main

- Pose de portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Gestion de projet
- Projet domiciliaire
- Garantie Maison Neuve
- Installation de murs et de planchers préfabriqués

450 791-2221
 PATRICK ROY, président

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ!

L'équipe Ultramar est ravie de vous accueillir dans ses nouveaux locaux pour tous vos besoins en carburant.

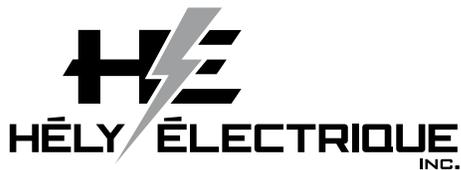
Venez nous rencontrer: 909, rue Paul-Lussier
 Ste-Hélène-de-Bagot, QC, J0H 1M0
 Tél : 450-791-2462




NOTRE ÉNERGIE À VOTRE SERVICE

CARBURANTS • MAZOUT • LUBRIFIANTS

*Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc. utilisée sous licence par Corporation Parkland.



Yves Léonard

329, rue Henri-Paul Forest
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0
RBQ : 5687-7996-01

Cell. : 450 518-4128
Tél. : 450 381-4128
yleonard20 @ hotmail.com

FDF

Plomberie et Services

Une Entreprise de Francis Dussault
☎ 450-209-7326 ✉ servicesfdf@gmail.com



Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance
et en vente libre livrés
directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne
propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès^{pharma}
par Walmart



337, 3^e rang
Sainte-Hélène
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219

G-DION & FILS INC.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0

PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE



SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca



Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251

Télécopieur : 450 546-5794

Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson

Ministre responsable des régions
Centre-du-Québec et
Chaudière-Appalaches



PUREBEDDING

Ripe de Papier Super Absorbante

5 X PLUS ABSORBANTE QUE LA RIPE DE BOIS

- Absorption instantané
- Pas de ruissellement
- Réduit vos coûts \$\$\$
- Réduit les odeurs d'ammoniaque
- Réduit de 50% le volume du fumier
- Choix écologique sans poussière
- Se composte très rapidement

326, 2^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
www.purebedding.ca

MAUDE GRENIER
Représentante
Cell.: 450 209-7780



DEGRANDPRÉ
PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE
1, ROUTE 116 Est | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

888-797-3286 **GROUPEDGP.COM**
info@groupedgp.com RBQ : 8335-7996-13

ALIMENTATION **FAMILLE**
Croteau INC.



Émilie & Daniel Croteau
Épiciers, propriétaires

Marché Ste-Hélène
685 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823




**Érablière
L'Autre
Versan**

- ✳ Repas de cabane à sucre
- ✳ Traiteur froid et chaud
- ✳ Produits de l'Érable
- ✳ Cuisine du terroir

OUVERT À L'ANNÉE

Hélène Belley & Stephan Roy
350, 4^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot
450-791-2616



Émilie & Daniel Croteau
Propriétaires

Bonisoir Ste-Hélène
569 rue Principale
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
Tél. : 450-791-2232 Téléc. : 450-791-2495

ALIMENTATION **FAMILLE**
Croteau INC.

Excavation
Sylvain Plante
R.B.Q. 8102-7773-03 *et Fils Inc.*

219, Rang Charlotte
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre
Terre à jardin
Terre à gazon tamisée
INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION
MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V




Sylvain : 450 793-2534 Bur. : 450 793-2535



IRRIGATION
MARCEL GIRARD ET FILS INC.

450 791-2431

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Enr.

526, 3e rang
Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0



Relais Routier
Petit
TruckPro

549 3^e RANG,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT (Qc)
J0H 1M0
www.relaispetit.ca

- SERVICES MÉCANIQUES POUR VÉHICULE LOURDS
- SERVICES DE LAVAGE ET DE POLISSAGE
- MAGASIN DE CHROME
- SERVICES DE ROUTE

RENDEZ-VOUS
450-791-2122




RBQ 5592-8188-01

PAYSAGEMENT
Lapierre



Sainte-Hélène-de-Bagot
www.paysagementlapierre.com

450-791-2765
patricklapierre@ntic.qc.ca





Matériaux de construction
Quincaillerie
Intrants et services agricoles



655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot

450 791-2666

bmr.ste-helene@agiska.coop

LAFORCE
MÉCANIQUE
450 381-AUTO

TRAITEMENT
 POUR PARE-BRISE **Aquapel**



EN RÉPARATION AUTOMOBILE
 ATELIER DE MÉCANIQUE

NOUVEAU
ALIGNEMENT AUTOMOBILE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION,
 DIRECTION ET BIEN PLUS...)

CHANGEMENT D'HUILE

TÉMOIN D'ANOMALIE

(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

AIR CLIMATISÉ

VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS

GONFLAGE DE PNEUS À L'AZOTE

ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES

PETITE SOUDURE (MIG)

VOITURES DE COURTOISIE

844, rue Paul-Lussier
 SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
450 381-2886

**SITUÉ DANS LE
 PARC INDUSTRIEL**

HORAIRE
 HABITUEL

**LUNDI AU VENDREDI
 7H30 À 17H30**

ÉQUIPE MARTIN LUSSIER



RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE



450 230 6667

Israël Lussier

Courtier immobilier

Martin Lussier

Courtier immobilier agréé DA

3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707

Faire grandir l'épargne

La ristourne jeunesse, maintenant
offerte aux jeunes de 5 à 17 ans

desjardins.com/ristourne-jeunesse

 **Desjardins**
Caisse de la Vallée d'Acton

